



REFONDONS L'ÉCOLE DE LA RÉPUBLIQUE

LES MEMBRES DU COMITÉ DE PILOTAGE DE LA CONCERTATION

[Télécharger la lettre de mission](#)

COMITÉ DE PILOTAGE

Marie-Françoise Colombani,

Journaliste

[Son parcours](#)

COMITÉ DE PILOTAGE

Christian Forestier,

IGEN

[Son parcours](#)

COMITÉ DE PILOTAGE

Nathalie Mons,

Sociologue

[Son parcours](#)

COMITÉ DE PILOTAGE

François Bonneau,

Président de la Région Centre

[Son parcours](#)

La démarche

Le Président de la République a fait de **la refondation de l'École une priorité de son action**. Cet engagement s'est traduit, dès le conseil des ministres du 4 juillet, par une communication lançant la concertation «Refondons l'École».

Le gouvernement proposera au Parlement dans les mois à venir une loi d'orientation et de programmation pour l'École. Cette loi sera la colonne vertébrale de la refondation de l'École. D'autres engagements du gouvernement, ne relevant pas du domaine législatif, accompagneront cette démarche.

La refondation de l'École nécessitera l'engagement et le rassemblement de tous. Pour relever ce défi essentiel pour l'avenir et le redressement de notre pays, une importante concertation est indispensable. **L'avenir de l'École mérite l'attention et la mobilisation de toute la Nation.** A partir des orientations définies par le Président de la République et dans le plus large rassemblement de points de vue, la concertation proposera les grands choix éducatifs nécessaires à notre pays. **C'est pourquoi elle mobilisera les membres du Gouvernement : au total, 22 ministères sont associés à ses travaux.**

Les quatre membres du comité de pilotage :

La concertation est confiée, par une lettre de mission du gouvernement, à quatre personnalités : **Nathalie Mons, Christian Forestier, François Bonneau, Marie-Françoise Colombani.** Elles auront la responsabilité d'élaborer et de proposer au gouvernement **un rapport rassemblant les choix éducatifs à proposer au pays pour les années à venir**, en associant à leurs travaux un grand nombre de partenaires. Ces quatre personnalités coordonneront les travaux, veilleront à la bonne tenue des débats, participeront aux initiatives en régions, assureront la rédaction et la validation des textes.

Les groupes de travail :

La concertation comprendra **quatre groupes de travail**, qui traiteront de plusieurs thèmes ainsi répartis :

Groupe 1 : La réussite scolaire pour tous

La priorité donnée à l'école primaire

La rénovation du collège

La redéfinition du socle commun

Le lycée de la réussite

La valorisation de l'enseignement professionnel

La prévention du décrochage scolaire

Le service public de l'orientation

Le renforcement de l'éducation artistique, culturelle et scientifique

Groupe 2 : Les élèves au cœur de la refondation

Des rythmes éducatifs adaptés

Une école attentive à la santé des élèves

Un accompagnement efficace pour les élèves en situation de handicap

Un climat scolaire apaisé dans les écoles et les établissements

La vie scolaire et l'éducation à la citoyenneté

Groupe 3 : Un système éducatif juste et efficace

Une grande ambition pour le numérique

Une École plus juste pour tous les territoires

Une gouvernance rénovée

L'évaluation de l'École repensée

Les parents, partenaires de l'École

Groupe 4 : Des personnels formés et reconnus

Une vraie formation initiale et continue

Des missions redéfinies pour des personnels reconnus

Une nouvelle évaluation des personnels

Ces groupes de travail seront respectivement présidés par les personnalités suivantes : **Nicole Belloubet (groupe 1)**, **Agnès Buzyn (groupe 2)**, **François Momboisse (groupe 3)**, **Yves Durand (groupe 4)**.

Le calendrier de la concertation :

4 juillet : communication en conseil des ministres présentant les objectifs de la concertation « Refondons l'École »

5 juillet : présentation de la concertation au Conseil supérieur de l'éducation, puis lancement officiel des travaux de la concertation par le Premier ministre

Du 6 au 21 juillet : travail en ateliers

Du 20 août à fin septembre : travail en ateliers

Début octobre : fin de la concertation et présentation du rapport « Refondons l'École » par le comité de pilotage

Organisation des travaux de la concertation :

Chacun des groupes de travail se réunira une à deux fois par semaine. Les présidents de groupe seront assistés de rapporteurs et d'animateurs pour chacun des thèmes abordés pendant la concertation.

Initiatives en régions :

Les membres du comité de pilotage, les présidents de groupe ainsi que l'ensemble des membres de la concertation sont invités à organiser des initiatives décentralisées. Sous forme de forums et de débats ouverts, co-organisés avec des partenaires (collectivités locales, universités, associations...), ces initiatives contribueront aux débats de la concertation.

Rédaction du rapport final de la concertation :

Des comptes rendus des débats de chaque séance des groupes de travail ainsi que de toutes les initiatives prises en régions seront réalisés et transmis aux membres du comité de pilotage. En lien avec les présidents de groupe, la rédaction du rapport final est de la responsabilité des membres du comité de pilotage.

Les grandes étapes de la refondation

